

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026**

Présents : Marc PELARDY, Marie France ROCHETTE, Norbert DUCHEZ, Lionel CHARLES, Sophie COLLANGE, Romain FEUILLAND, Solange MASSON, Anthony MURE, Amélie PEUVERGNE

Absente : Stéphanie JOANDEL

Secrétaire de séance : Marie France ROCHETTE

Date de la convocation : 21/04/2026.

Ouverture de la séance : 20h.

### **1. Approbation du procès-verbal**

Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Délibérations :**

#### **2.1 : Délibération renouvellement CCID**

Objet : A chaque renouvellement de Conseil Municipal, la Commission Communale des Impôts Directs doit être renouvelée :

-12 titulaires ont été proposés

- 12 suppléants ont été proposés

6 titulaires et 6 suppléants seront retenus par le Centre des Impôts.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

#### **2.2 : Délibération Mutualisation du référent déontologue des élus**

Objet : Chaque commune a l'obligation d'avoir un référent.

Châtelneuf accepte que Loire Forez Agglomération se charge de prendre en charge cette responsabilité. M Jean François Kerléo est nommé à cette tâche.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

### **3. Questions diverses :**

Un contrôle sécurité a eu lieu à l'école. Il en résulte :

- Qu'annuellement, l'électricité et le gaz doivent faire l'objet d'un suivi. Des devis ont été demandés : en attente de réception pour l'électricité et 720€ TTC pour le gaz : Ets Patay.

- Le sous-sol devrait être muni de porte et plafonds coupe-feu. A prévoir...

En vue du remplacement du bac à sable de l'école, du gazon synthétique est envisagé. Devis de Point P : 264€ HT.

La salle d'animation nécessite un remplacement des luminaires. Devis Peillard : 2650€ TTC

M le Maire informe que la subvention du SIEL pour le multiservices est de 9400€ au lieu de 20 000€ prévue au départ.

Le repas du CCAS est prévu le 29 novembre 2026

Fin de la séance : 22h30

La secrétaire de séance : Marie France ROCHETTE

Le Maire : Marc PELARDY

